



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Secrétariat Général

Affaire suivie par

Stéphane Aymard

Téléphone

03 88 23 37 37

Mél.

ce.sg

@ac-strasbourg.fr

Référence :

SG/2014-40

Adresse postale

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 4 juillet 2014

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
des écoles élémentaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

s/c Mesdames les directrices académiques des services  
de l'Education nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

s/c Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale du 1<sup>er</sup> degré

### Objet : Déploiement des TBE – Rentrée 2014

Depuis plusieurs années, l'académie de Strasbourg s'est engagée dans une dynamique de mutualisation des outils et d'harmonisation des procédures afin de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire académique, les priorités portées par le projet d'académie.

Dans ce cadre, dans un souci de modernisation, de simplification et d'adaptation des procédures aux nouvelles technologies, a été développée dans le département du Haut-Rhin une application informatique dénommée « TBE » (tableau de bord des écoles), déjà largement utilisée depuis plusieurs années scolaires.

Pour la rentrée 2014, il a été décidé de généraliser le déploiement de cette application à l'ensemble des écoles des deux départements de l'académie. Cette généralisation, préparée depuis plusieurs mois par les services académiques, s'accompagne d'une nouvelle ergonomie de l'application accessible à partir du portail académique.

Avec TBE, l'académie de Strasbourg offre à l'ensemble des directeurs d'école un nouvel outil permettant le recueil des données nécessaires au pilotage de leurs écoles. Alimentée par différentes base de gestion (BE1D, AGAPE, RAMSESE), cette application permet à chaque directeur d'école de disposer de l'ensemble des données propres à son école (effectifs, enseignants, organisation, horaires...), d'opérer les saisies nécessaires au renseignement de certaines enquêtes (constats de rentrée, prévisions d'effectifs...) et d'échanger avec l'autorité académique et les inspecteurs de circonscription.

Véritable interface au service des directeurs d'école, cette application a été construite pour simplifier les procédures, limiter les opérations de saisie en réponse à certaines enquêtes par l'alimentation de TBE avec des données fiables issues des bases de gestion et faciliter les échanges pour un pilotage partagé des écoles du premier degré.

La version livrée pour la rentrée scolaire 2014 sera prochainement complétée par la livraison de nouveaux modules et de nouvelles fonctionnalités qui permettront progressivement d'étendre le périmètre de l'application à tous les champs de l'action éducative mise en œuvre dans les écoles.

.../...

Vous trouverez joint au présent courrier un mémento présentant les différentes fonctionnalités de TBE et les modalités de son fonctionnement. Les inspecteurs de circonscription vous présenteront lors des opérations de rentrée 2014 plus précisément les caractéristiques de cette application qui doit pleinement participer à la nécessaire modernisation du pilotage du système éducatif et à la simplification des procédures qu'autorise les nouvelles technologies.

Les services académiques, notamment les inspecteurs de circonscription, les services des directions académiques et la division des services informatiques demeurent à votre entière disposition pour vous accompagner dans l'appropriation de ce nouvel outil qui sera déployé à la rentrée 2014.

Pour le recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Académie



Stéphane Aymard

P.J. :  
Annexe 1 : Mémento TBE